

Les 60 ans du Tourisme équestre français

Les brevets et diplômes du Tourisme équestre au fil des ans



1966

Premiers stages de formation organisés en Rhône-Alpes

1971

Première session de diplômés Maîtres Randonneurs sur titre (21 diplômés), Guides de Tourisme équestre (26 diplômés) et d'Accompagnateurs de Tourisme équestre

1974

Délivrance des premiers brevets de pratiquants : le brevet de cavalier randonneur

1977

Création de l'insigne "Brevet de Cavalier randonneur"

Début des années 1980

Création des Certificats de Connaissances

1983

Création du Cavalier randonneur de bronze et d'argent

1985

Création du Syndicat des Maîtres Randonneurs Guides et Accompagnateurs (SMERGA), qui deviendra la FETE en 1995 puis le SNETE en 1997

1987

Le Tourisme équestre devient une option de spécialisation de la formation du monitorat d'équitation (BEES 1°)

1995

Homologation des diplômes d'Accompagnateur et de Guide de Tourisme équestre par l'état

2000

Création des Galops® de Pleine Nature, tests pilotes en régions Rhône-Alpes et Franche-Comté

15 février 2001

Officialisation des Galops® de Pleine Nature de 1 à 7

2012

Création de l'Animateur Assistant d'Equitation (AAE) avec 3 modalités spécifiques, dont l'équitation d'extérieur L'ATE devient un titre à finalité professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles

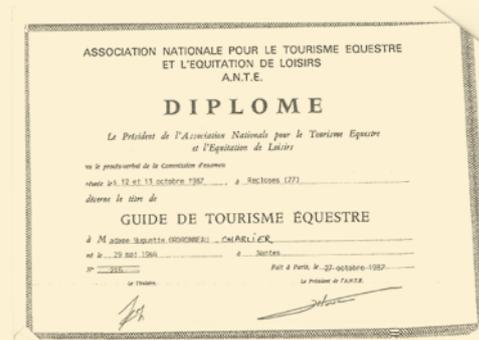
2021

Rénovation du diplôme L'ATE et réinscription de celui-ci au RNCP



Les premiers diplômés professionnels du Tourisme équestre

Très vite, la formation d'un encadrement compétent s'avère nécessaire au développement de la pratique du Tourisme équestre. Ainsi, dès 1966, l'ANTE s'y attèle. Les métiers inhérents à l'activité sortent du vide juridique dans lequel ils s'exerçaient faute de structures adéquates. Leur champ d'action n'était couvert qu'en partie par les éducateurs sportifs qui, comme leur nom l'indique, s'occupaient presque uniquement du sport. Ce fut l'époque de la « lutte entre les « bombistes » et les « cow-boys » », note en 2003 Jacques Aguétant, prédécesseur de Bernard Pavié à la présidence du Comité National de Tourisme Equestre.



Début 1960 : Le secteur d'activité se dessine

Faire exister l'activité impliquait de lui donner des relais de qualité sur le terrain, bien identifiés auprès du public : il s'agissait de former les professionnels du Tourisme équestre. Aujourd'hui, le bon maillage du territoire, la diversité des produits et les garanties de qualité offertes par les établissements de Tourisme équestre sont en mesure de satisfaire la demande croissante pour les activités équestres de pleine nature.

Très tôt, dès le début des années 60, certains pionniers du Tourisme équestre vendent les randonnées, souvent de moyenne et longue durée et à destination d'un public cavalier. A l'époque, c'est aux clients de s'adapter à l'offre : généralement organisées dans des conditions spartiates, ces prestations sont d'abord le reflet de la personnalité de celui qui les organise... Ceux qui font peu à peu leur profession de cette activité émergente s'installent librement. Certains se forgent une solide réputation qui saura traverser les années, comme Louis Chardon et ses Randonnées Sauvages de l'Habitarelle en Lozère, Daniel Wolff dans le Tarn ou Louis Loubet dans l'Isère. De nombreux autres fermeront boutique.

Non seulement monter une affaire de Tourisme équestre requiert des qualités particulières pour entretenir chevaux et matériel et créer des itinéraires, mais la randonnée à cheval demande aussi des compétences que la majorité de l'encadrement sportif de la fin des années 1960 n'a pas ! Il devient urgent d'organiser la transmission des connaissances, d'autant que la principale source d'encadrement compétente - les anciens officiers de la cavalerie - sera bientôt tarie.

Dès 1966 : Organisation de la formation

Dès 1966, les premiers stages de formation sont organisés en Rhône-Alpes. La réflexion sur les contenus d'examen est lancée. En 1970, les dirigeants de l'ANTE convoquent les principaux acteurs de l'activité lors de Journées d'Etudes Hippiques. Il en ressort la nécessité d'améliorer la qualité des établissements et de développer la formation des professionnels, qui passe d'abord par leur identification. Objectif principal : structurer le marché émergent et aussi mettre fin au phénomène de nombreux loueurs d'équidés clandestins qui cassent les prix et souvent aussi la réputation de l'activité par les médiocres soins qu'ils apportaient à leur cavalerie.

Dans le même temps, 21 Maîtres Randonneurs sont nommés sur titre. Réunis en groupe de travail, ils codifient les techniques de randonnée. Leur travail aboutira sur la rédaction de programmes. Le 31 mars 1971 à Rodez, les 26 premiers diplômés de Guide de Tourisme équestre sont délivrés. La même année, les ARTE -Associations Régionales de Tourisme Equestre- font passer les premiers examens d'ATE : le diplôme d'Accom-

pagneur de Tourisme Equestre est né.

Plus qu'un objectif professionnel, ces diplômés sont la reconnaissance de savoir-faire acquis par passion. Paul Maurice, alors Président de l'ARTE Rhône-Alpes (ARATE) et très impliqué dans la réflexion sur la formation des professionnels, explique : « Nos examens sont ouverts à tous, professionnels ou bénévoles. Cette discrimination nous paraît superflue car notre seul critère est celui de la qualité du service rendu. Notre seul souci a été de contribuer, par la qualité des cadres, à la joie de tous ceux que vous entraînerez, au rythme des chevaux, à la découverte de la nature. Le cavalier en vacances désire trouver le concours d'un homme de cheval connaissant tout, pensant à tout, lui indiquant les chemins les plus agréables, le conseillant dans le choix des auberges, lui révélant les beautés et les mystères de la région dans laquelle il se trouve, créant autour de lui une ambiance agréable et divertissante, bref, un guide touristique accompli. » La connaissance de la culture, du patrimoine, de la gastronomie des régions fait aujourd'hui partie intégrante de la formation.

En 1973, la profession s'organise avec la création d'un syndicat, le SMERGA (Syndicat des Maîtres Randonneurs, Guides et Accompagnateurs), qui deviendra la FETE (Fédération des Entreprises de Tourisme Equestre) en 1977 et le SNETE (Syndicat National des Entreprises de Tourisme Equestre) en 1999, sous l'impulsion de la Délégation Nationale du Tourisme Equestre. Reconnu en 2002 par les pouvoirs publics, c'est lui qui représentait officiellement la profession jusqu'en 2017.

Homologation des diplômes

Il aura pourtant fallu attendre l'Arrêté du Ministère de la Jeunesse et des Sports du 4 mai 1995 pour que les diplômés d'Accompagnateur et de Guide soient homologués par l'Etat. L'encadrement des activités de Tourisme équestre est aujourd'hui soumis à l'obligation de diplôme.

Le renouvellement de l'homologation en 1999 donnera lieu à une restructuration des diplômes. Du référentiel professionnel déjà défini pour chacun, découlent des contenus de formation et des modalités d'évaluation. Ainsi, l'ATE comporte aujourd'hui une obligation de formation de 455 heures dans un centre agréé par la FFE, et un suivi rigoureux par l'intermédiaire d'un livret de formation. Depuis 1999, 1604 diplômés ont été délivrés.



Les diplômes professionnels de Tourisme Équestre modernes

Le titre à finalité professionnelle d'Accompagnateur de Tourisme Équestre sanctionne la capacité à l'exercice professionnel en autonomie : une connaissance suffisante pour conduire promenades et randonnées équestres sur des itinéraires identifiés et entre des relais d'étape connus, en assurant la sécurité et l'agrément des cavaliers, ainsi qu'un emploi rationnel des chevaux.

Le Brevet fédéral d'encadrement (BFE) de Guide de Tourisme Équestre identifie un cadre formateur en Tourisme équestre, capable d'organiser et de diriger des randonnées équestres dans les meilleures conditions possibles de sécurité et d'agrément : touristique et culturel, de diriger une base de loisirs équestres et de former sa cavalerie.

Le Maître Randonneur est un technicien de niveau supérieur capable d'assurer la formation des cadres du Tourisme équestre. A la fois animateur et conseiller pour sa spécialité, il participe au développement du Tourisme équestre dans sa région.



Les débuts de l'endurance équestre

L'endurance équestre, discipline d'extérieur par excellence, trouve son origine dans l'équitation militaire. Les membres acteurs et fondateurs de l'endurance équestre en France étaient d'ailleurs presque tous issus du mouvement du Tourisme équestre !

La Cavalerie, longtemps élément décisif pour gagner des guerres, s'est servie du cheval comme moyen rapide pour la communication, des messages. Déjà à l'époque des invasions, les peuples « barbares » faisaient fréquemment de 80 à 100 km par jour au cours de leurs migrations. Avançons beaucoup plus tard dans l'histoire : on note pendant la guerre de Sécession aux USA des résultats les plus étonnants comme le raid du Général Morgan parcourant en 24 heures avec 2 500 chevaux une distance de 161 km ! L'Europe n'est pas en retard : en 1870, un escadron de chasseurs parcourt 95 km en 10 heures, en ordre de combat ! Un lieutenant allemand parcourt 127 km avec son petit groupe de cavaliers en 15 heures, « sans que les chevaux en aient souffert le moins du monde » pour une mission de reconnaissance.

A partir de cette époque, la plupart des commandements militaires européens veulent tester la résistance de leurs chevaux. Ils mettent alors une épreuve initialement appelée « reconnaissance d'officier » consistant à parcourir avec le même cheval, sur un ou plusieurs jours, des distances très importantes dans une situation se rapprochant le plus possible de la réalité du combat. Ces « reconnaissances d'officiers » deviennent un peu à la fois des courses de résistance puis des réelles épreuves sportives comprenant des rencontres internationales, où s'affrontent l'élite des chevaux et des officiers des différentes armées européennes.

Dans la deuxième partie du 20^{ème} siècle, avec la démocratisation de l'équitation, se développe en Europe à côté des disciplines dites classiques un mouvement créé par des cavaliers qui veulent pratiquer une équitation au contact de la nature et des grands espaces, hors des manèges traditionnels.

En même temps aux USA on redécouvre les valeurs de l'équitation des anciens cow-boys et de la cavalerie américaine avec les courses de longue distance après lesquelles les montures devaient être présentées en parfaite condition physique : c'est la naissance de l'endurance aux USA vers les années 1950, avec des contrôles vétérinaires au cours des épreuves. En 1954 est ainsi organisé dans le grand ouest américain la Tevis Cup, premier raid d'endurance sur 160 km formalisé comme une compétition sportive.



La nouvelle discipline s'exporte d'abord en Australie puis en Europe vers 1970. Ainsi en France, un premier raid d'endurance équestre de 130 km est organisé autour de Florac en septembre 1975 selon les règles de la Tevis Cup. En juin 1976 à l'occasion du bi-millénaire de la ville de Rodez, un raid de 100 km se déroule en Aveyron.

D'autres épreuves apparaissent comme l'autre grande classique française : les 2 jours de Montcuq dans le Lot, disputés sur 2 x 100 km. La discipline s'organise et se crée le Comité National des Raids d'Endurance Équestre (CNREE), alors que la FEI s'y intéresse avec un premier Championnat d'Europe en 1984 à Florac.

En 1986, ont lieu les premiers championnats du monde près de Rome avec 11 nations. Les cavalières américaines prennent le titre individuel en mains et ne vont plus le lâcher jusqu'au Mondial de 2000 de Compiègne où elles doivent céder la place aux Françaises Maya-Killa Perringard, Cécile Miletto et Dominique Payen. La discipline séduit d'autres pays : ceux d'Amérique Latine, et surtout ceux du Golfe Persique.

En 2002, la discipline rejoint les championnats du monde à Jerez aux côtés des autres disciplines : saut d'obstacles, dressage, concours complet, voltige, attelage et reining.

Aujourd'hui partie intégrante de la FFE depuis la dissolution du CNREE au début des années 2000, la discipline continue à se développer en France et dans de nombreuses régions, et à conquérir de nombreux cavaliers d'extérieur.



Extrait de la revue « Plaisirs Équestres, numéro 2, mai-juin 1962 » :

« Au « Temps des Chevaux », chaque année à la belle époque la presse annonçait, avec force détails, la préparation ou l'exécution de raids de cavalerie dans lesquels des officiers montés de diverses nationalités rivalisaient de vitesse et d'endurance.

Il est certain que, pour l'époque, une cavalerie bien entraînée, capable de se déplacer rapidement et de résister à de longues et fatigantes étapes, devait assurer une supériorité très grande à l'armée. De là l'intérêt qui s'attachait aux épreuves destinées à établir ce qu'un cavalier peut justement demander à son cheval. L'histoire a enregistré de magnifiques prouesses équestres, celle de Charles XII par exemple, pendant l'hiver de 1714, se rendant d'Andrinople, où il était interné, à Stralsund, en 16 jours, traversant la Hongrie, l'Autriche, la Bavière, le Wurtemberg, le Palatinat, la Westphalie et le Meklembourg, soit un parcours de plus de 2 000 kilomètres effectué à raison de 130 kilomètres par jour. »